

RENCONTRES DE QUARTIER 2023

AMÉLIORATION DU PLAN DE STATIONNEMENT



Retrouvez le maire de Nogent
et l'équipe municipale
de 20h à 21h30

LE BOIS-BALTARD Mardi 11 avril à 20h / École Fontenay - 6, rue de Fontenay

MARNE-BEAUTÉ Jeudi 13 avril à 20h / Groupe scolaire Victor Hugo - 6, avenue Smith Champion

LES VISELETS Lundi 17 avril à 20h / Salle Émile Zola - 28, rue Émile Zola

PLAISANCE-MAIRIE Mercredi 19 avril à 20h / École Gallieni - 16, boulevard Gallieni

VILLAGE Jeudi 20 avril à 20h / Salle Charles de Gaulle - 70, Grande Rue Charles de Gaulle

UNE COMMISSION DE SUIVI DU NOUVEAU PLAN DE STATIONNEMENT

La Municipalité a décidé la création d'une Commission sur le suivi du Plan de Stationnement ainsi que sur les liens avec le plan des nouvelles mobilités en cours de développement.

Cette commission, composée notamment d'élus du conseil municipal, aura pour mission de veiller aux adaptations à venir de ce plan de stationnement dans le cadre des évolutions futures (construction des nouvelles halles, plan sur les mobilités douces) mais aussi en fonction de vos retours, dans le cadre d'**une clause de revoyure imposée au délégataire (INDIGO) en décembre 2023**. Une page stationnement sera consultable pour toutes évolutions sur le site de la ville.

UN DÉBAT PERMANENT

Vous pouvez également continuer à poser toutes vos questions et nous faire part de vos remarques et commentaires sur : democratilocale@ville-nogentsurmarne.fr

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre aide ■

J'aime ma ville, je participe

Chères Nogentaises, Chers Nogentais,

Comme nous nous y sommes engagés, **vous êtes invités à débattre sur l'expérimentation que nous lançons concernant le plan de stationnement** à travers une série de rencontres de quartier dédiées à cette thématique.

Par **l'évolution de l'aménagement urbain** (loi LOM, extension des terrasses pour les restaurants, bars et commerces, création de places de livraison et de stationnements PMR...), **le développement des nouvelles formes de mobilités** (création de pistes cyclables et de stationnements pour les mobilités douces), **l'installation de bornes de recharge** pour les véhicules électriques et **le nécessaire soutien au dynamisme et à l'attractivité de nos commerces, notre ville ne cesse de s'adapter aux nouveaux modes de vie des Nogentais et de nos visiteurs.**

LE CONSTAT

- Des rues gratuites saturées par forcément par des usagers Nogentais, en immédiate proximité de la zone réglementée et du centre-ville,
- La nécessité de renforcer le stationnement minute,
- Un phénomène de rabattage qui s'amplifie aux abords des deux gares RER,
- Des zones résidentielles en tension de places avec de nombreux véhicules ventouses,
- Des parcs de stationnement en ouvrage sous-utilisés.

Toutes ces transformations ont entraîné **la suppression de plus de 240 places de stationnement en voirie et une sur-fréquentation des secteurs les plus dynamiques**, souvent au détriment du stationnement des riverains, ainsi que la diversification des usages des surfaces de stationnement.

C'est pourquoi, afin de préserver notre cadre de vie et répondre aux besoins de stationnement exprimés régulièrement par toutes et tous, nous avons présenté un nouveau plan de stationnement, voté lors du Conseil municipal du 15 décembre 2022 pour une application souhaitée en mai prochain. **Une phase de test suivra jusqu'en décembre 2023, date à laquelle nous pourrons dresser un premier bilan de ce projet.**

LES AVANTAGES DU PLAN DE STATIONNEMENT PROPOSÉ

- Renforcer le nombre de places disponibles par la rotation des usagers, que ce soit pour les résidents ou les visiteurs ;
- Protéger les zones des résidents à proximité des gares pour éviter le stationnement de rabattement ;
- Améliorer la fréquentation des véhicules dans les lieux d'attractivité et commerciaux en pleine croissance ;
- Orienter le stationnement de plus longue durée vers les parkings en ouvrage surveillés 24h/24 ;
- Améliorer la lisibilité des zones pour les usagers et éviter les conflits entre les zones.

À travers ce nouveau plan, nous souhaitons **permettre aux usagers Nogentais de disposer d'espaces de stationnement apaisés, mieux adaptés aux nouveaux usages tout en accompagnant la dynamique, les évolutions et l'attractivité de notre ville ainsi qu'un meilleur accès aux services publics**, dont ceux principalement qui concernent les familles y compris les PMR.

Nous voulons que ce nouveau plan de stationnement soit un outil pour toujours mieux vivre à Nogent !

J'espère avoir l'occasion de vous retrouver pour débattre avec vous de ce projet lors des réunions de quartier que nous vous proposons et dont vous trouverez les différentes dates dans ce document ■

Bien cordialement,

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent



ville-nogentsurmarne.fr

nogent
sur Marne

LE PROJET DE PLAN DE STATIONNEMENT 2023

DE NOUVEAUX OUTILS POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS ET À VOS USAGES

ZONE ROUGE

Autour des pôles d'attractivité (RER E / Mairie, Centre-ville, RER A, Port / Piscine et Stade), à proximité immédiate d'un parking en ouvrage qui accueillera les résidents, afin d'assurer plus de rotation en surface et favoriser la disponibilité des places.

ZONE JAUNE LONGUE DURÉE

Pour garantir la disponibilité de places pour les résidents et éviter les véhicules ventouses au travers d'un abonnement mensuel réservé aux Nogentais.

ZONE BLEUE

Dans les secteurs périphériques pour éviter les phénomènes de rabattage, avec la possibilité pour les résidents du secteur d'un stationnement gratuit permanent (un macaron de stationnement par foyer). En dehors des heures de stationnement payant ou bleu, le stationnement sera non réglementé.

Les zones bleues, jaunes et rouges seront effectives de 9h à 19h, du lundi au samedi (libre les dimanches, jours fériés et au mois d'août).

Une nouvelle signalétique est prévue pour mieux identifier et faciliter l'accès aux parkings en ouvrage.

Visualisez le plan de stationnement quartier par quartier en flashant ce Qr Code

